Reboisement de terrains incultes en Auvergne

Autor(en): **Fankhauser, F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **54 (1903)**

Heft 6

PDF erstellt am: **19.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-785707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

forestiers, l'autorité de ses gardes n'en sera guère augmentée. Il existera encore bien longtemps dans les petites administrations surtout, un dualisme entre les agents forestiers cantonaux et les communes, touchant la gérance des forêts de ces dernières. Dans ces circonstances, on ne peut pas demander au malheureux garde forestier placé sous ses deux autorités, parfois en désaccord, d'exercer une surveillance efficace sur le travail des miseurs-exploiteurs; ses efforts, l'expérience le prouve dans la plupart des cas, sont vains. A chacun son métier!

Il est à souhaiter, qu'avant longtemps, toutes les futaies cantonales soient exploitées d'après ces principes. L'Etat a en mains les éléments nécessaires pour appliquer cette méthode d'un jour à l'autre; son personnel forestier subalterne est parfaitement capable de former à lui seul des escouades de bucherons, qui à leur tour, pourraient se mettre au service des administrations forestières communales.

Quant ces dernières auront reconnu que l'Etat y gagne de toutes façons, soit au point de vue pécuniaire, soit au point de vue cultural, il est à présumer que cet exemple sera suivi par elles.

Nous ne savons comment cette prescription de la loi forestière fédérale sera appliquée par les cantons, mais en attendant sa mise en vigueur, il serait fort à souhaiter que, dans les futaies domaniales de tout le canton de Vaud en particulier, on ne vendît plus de bois sur pied — à titre d'essai tout au moins. — L'Etat, en donnant le bon exemple d'une sage et normale gestion, serait sûrement imité par les administrations communales, surtout si l'expérience prouve, par une simple statistique, qu'au point de vue financier, cette réforme est avantageuse.

A. Barbey.

II.

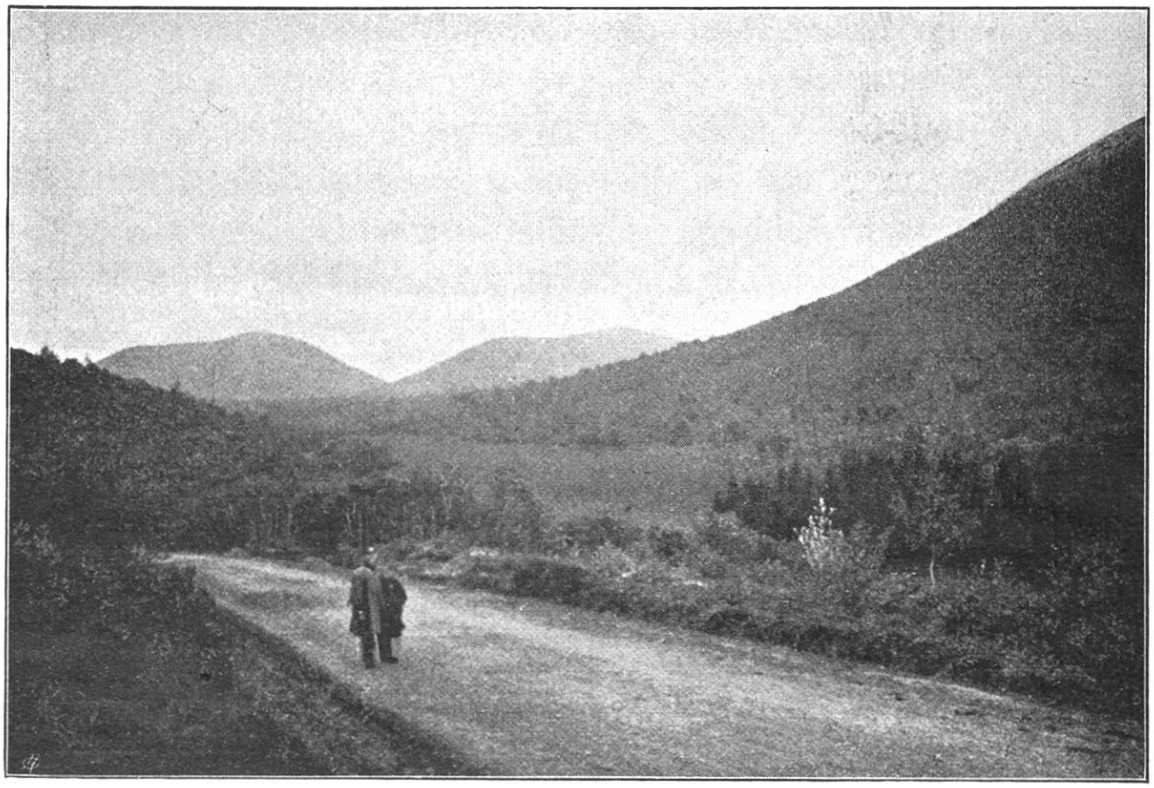
Reboisement de terrains incultes en Auvergne.

Impressions forestières d'un voyage dans le centre de la France.

Traduction abrégée d'un article de F. Fankhauser.

Si l'Auvergne est considérée comme un pays montagneux, ce terme ne doit pas être pris dans le sens que nous lui donnons en

Suisse. En effet, même dans ses extrêmes, l'élévation du sol atteint des hauteurs moyennes et les montagnes, pour la plupart, ont des formes douces et arrondies. C'est vrai en particulier pour les Monts-Dome, la première chaîne de hauteurs que nous rencontrons au Sud du Bourbonnais et qui s'élève insensiblement de la plaine si fertile de la Limagne, s'étalant sous nos yeux comme un vaste et riant jardin. Cette chaîne compte une soixantaine de sommets plus ou moins dégagés, se suivant presque régulièrement



Peuplements de pins obtenus par semis. Versant oriental de la chaîne du Puy de Dôme.

dans la direction du Nord au Sud. Leur forme conique laisse reconnaître de loin d'anciens volcans qui, aux temps préhistoriques, percèrent les terrains cristallins du plateau, au travers d'une énorme faille s'étendant sur une longueur de plusieurs lieues. Le plus important de ces cônes, les puys, du latin podium (planchers place élevée), est le Puy-de-Dôme. Il atteint 1465 m. d'altitude, et sa tête s'élève fièrement à 200 m. au-dessus de celles de ses voisins les plus puissants; il est, comme eux, formé par le trachyte. A leur pied s'étend un pays de collines, de formation volcanique plus récente, s'abaissant insensiblement dans la direction de l'Est à l'Ouest pour venir se confondre avec le haut plateau.

Plus au Sud se trouve un autre massif, le plus important de l'Auvergne: ce sont les Monts-Dore, dont la sommité principale, le Puy-de-Sarcy, atteint 1886 m. au-dessus du niveau de la mer et qui constitue l'élévation la plus grande du centre de la France. Ces montagnes, composées presque exclusivement de trachyte et de basalt ont un aspect beaucoup plus sauvage; la force érosive des eaux a mis les rocs à nu et creusé de profondes ravines sur les versants en pente rapide. C'est surtout le cas du côté de l'orient où ces pentes escarpées dévalent jusqu'au fond de la vallée encaissée de la Haute-Dordogne. Celle-ci traverse un peu plus bas les stations thermales du Mont-Dore et de la Bourboule, installées d'une façon tout-à-fait moderne.

Le troisième groupe de hauteurs, enfin, les Monts du Cantal, sont passablement isolés, à quelque 50 km. plus au Sud. Leur origine est également volcanique et ils s'élèvent en une masse imposante au milieu de la plaine, pour atteindre 1857 m., au Plomb du Cantal.

Si nous revenons au Mont-Dore, nous y trouvons comme l'un des caractères bien marqués de la région, la grande rareté de la végétation arborescente spontanée. Immédiatement en arrière de Clermont-Ferrand, la capitale de l'Auvergne, joliment située mais assombrie par ses constructions en lave noire, s'élèvent de pittoresques collines couvertes aujourd'hui de forêts verdoyantes, et qui, il y a quelque cinquante ans, étaient encore entièrement dénudées. Puis, faisant suite à celles-ci, une surface considérable de landes et pâtis presque improductifs, entrecoupés par les restes d'anciens taillis, vigoureux autrefois, mais dans lesquels les coudriers et les bois blancs ont remplacé le hêtre en partie; celui-ci formait jadis l'essence principale du peuplement. On estime à plus de 25000 h. la surface des terrains incultes de l'Auvergne; ceux-ci se trouvent non seulement sur les pentes des montagnes, mais en grande partie sur les vastes plateaux, s'abaissant doucement vers le Nord et dont la base est formée par le gneis et les schistes micacés.

La cause de cette dégradation de la forêt est la même qu'ailleurs, dans les Alpes, les Pyrénées et les Cévennes: c'est le parcours des moutons. Ces animaux sont en effet très nuisibles; non seulement ils tondent les touffes de très prés, mais ils déterrent les racines, détruisant ainsi le tapis végétal.

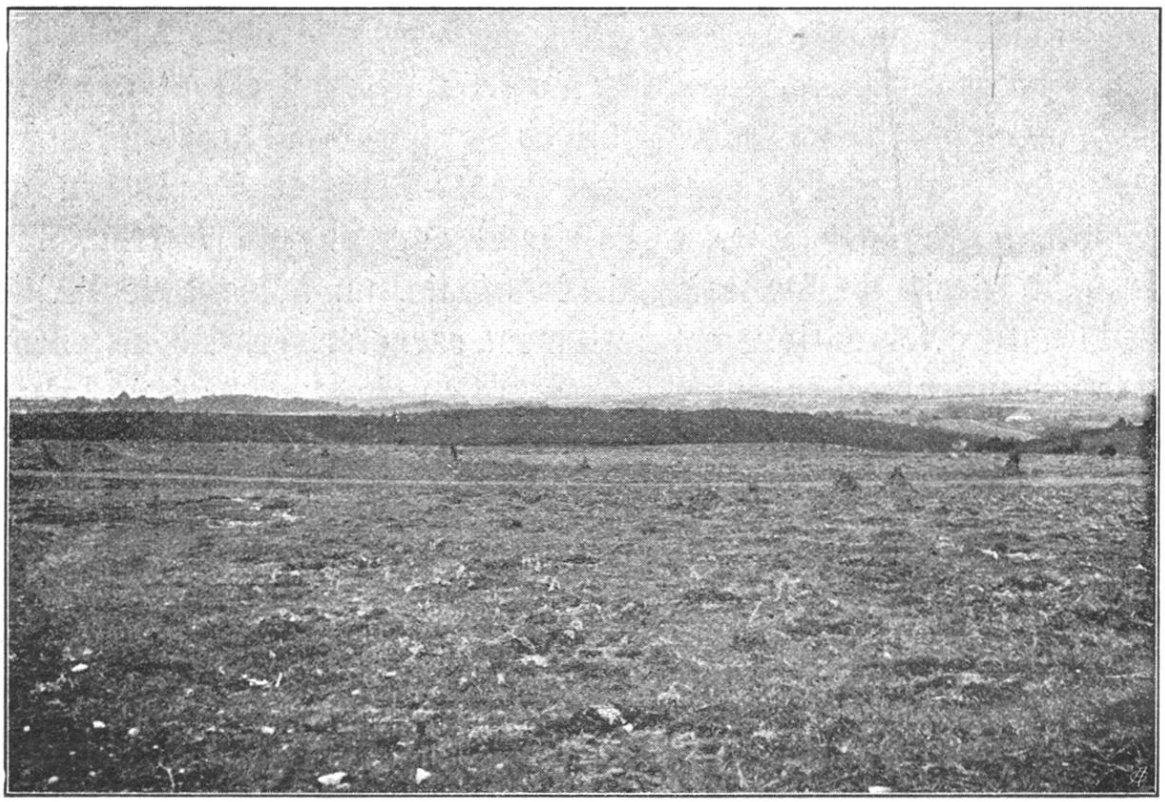
Mais en ce qui concerne l'Auvergne, le pacage nuit encore d'une autre façon, car le sol ne doit pas seulement nourrir les troupeaux, il doit fournir l'engrais nécessaire aux propriétés particulières des environs. En effet, durant presque toute l'année, des centaines et centaines de moutons paissent dans les landes communales, broutant les touffes de bruyères et les rares herbes qui poussent au travers. Le soir venu, le berger conduit ses troupeaux sur les champs en jachère où il les enferme pour la nuit. De cette façon, les particuliers amendent leurs fonds pour une exploitation de deux ans.

La restauration des terrains épuisés de la sorte n'était possible que par le reboisement. La chose parut d'autant plus justifiée que le versant oriental des Monts-Dore et le plateau qui leur fait suite à l'Ouest, a l'altitude moyenne de 700 m., font partie du bassin de formation de la Sioule, un affluent de l'Allier dont la nature torrentielle est nettement caractérisée. Disons encore que le sol, un sable lehmeux, très pauvre en chaux, est généralement sec, par le fait que l'eau s'infiltre difficilement dans le terrain volcanique et dans les roches primitives. Le climat, généralement très rude, est caractérisé par des vents de l'Ouest violents, des pluies torrentielles et des longues périodes de sécheresse.

Les reboisements commencèrent en 1845. A l'origine, ils furent l'œuvre de la société d'agriculture et du Conseil général du Puy-de-Dôme, jusqu'au moment où la loi du 28 juillet 1860 permit à l'Etat de s'y intéresser. Les travaux furent interrompus à l'époque de la guerre franco-allemande et ce ne fut guère qu'à partir de 1887 qu'ils reçurent une nouvelle impulsion. La surface restaurée jusqu'ici comprend environ 4800 hectares, dont 588 à l'Etat, 3800 aux communes et 400 aux particuliers.

La tâche du restaurateur était d'autant plus difficile que la station commandait l'emploi de deux essences exigeantes et délicates, le hêtre et le sapin blanc. Celles-ci paraissaient en effet imposées étant donné qu'elles constituaient la seule futaie primitive de la région, la forêt domaniale de la Chartreuse, de même que les boisés de la vallée de Mont-Dore. Cependant, leur mise à demeure sur ces terrains desséchés et appauvris parut impossible sans la création préalable d'un peuplement protecteur. Le pin sylvestre qui vient spontanément sur presque tous les sols du plateau central de

la France, entre 400 et 1200 m. d'altitude, devait mériter la préférence. Afin de diminuer les frais et d'activer le travail, le reboisement fut fait presque exclusivement au moyen de semis. Les jeunes bois ayant beaucoup à souffrir des déchaussements, la culture préalable du sol n'était pas à recommander. En effet, le semis à la volée, au milieu des bruyères broutées par les moutons, donna d'excellents résultats. Les plants naissants trouvaient les conditions d'abri nécessaires, contre les effets de la chaleur et des



Terrains incultes du haut plateau de St-Jacques d'Ambur.

gelées; ils se développèrent vigoureusement et ne tardèrent pas à percer au travers des touffes qui les surmontaient. Lorsque le couvert est acquis, la végétation secondaire ne tarde pas à disparaître et les aiguilles qui tombent sur le sol, l'améliorent à tel point que les essences bien caractérisées de l'humus, comme c'est le cas des framboisiers, apparaissent à leur tour.

Des cultures faites de la sorte exigent peu de travail. Les ouvriers, placés sur un rang, à 4 m. de distance les uns des autres, avancent lentement en lançant la graine au loin. A l'origine, on utilisait pour cela 11 kil. par hectare, mais on reconnut bientôt que 6 kil. suffisaient amplement pour ensemencer le terrain. Si nous

comptons la journée de travail à 3 fr., la dépense totale s'élèverait à 45 fr. par hectare. De grandes étendues ont été reboisées de cette manière; ainsi, sur le versant sud du Puy-de-Dôme, dont nous donnons une reproduction, et plus en arrière, au Puy-de-Côme et au Puy-du-Petit-Suchet: les résultats ont été partout des plus satisfaisants.

Quand il s'agit de reboiser des parcelles de terrain dénudés, le semis en plein ne peut plus être utilisé et on procède au semis

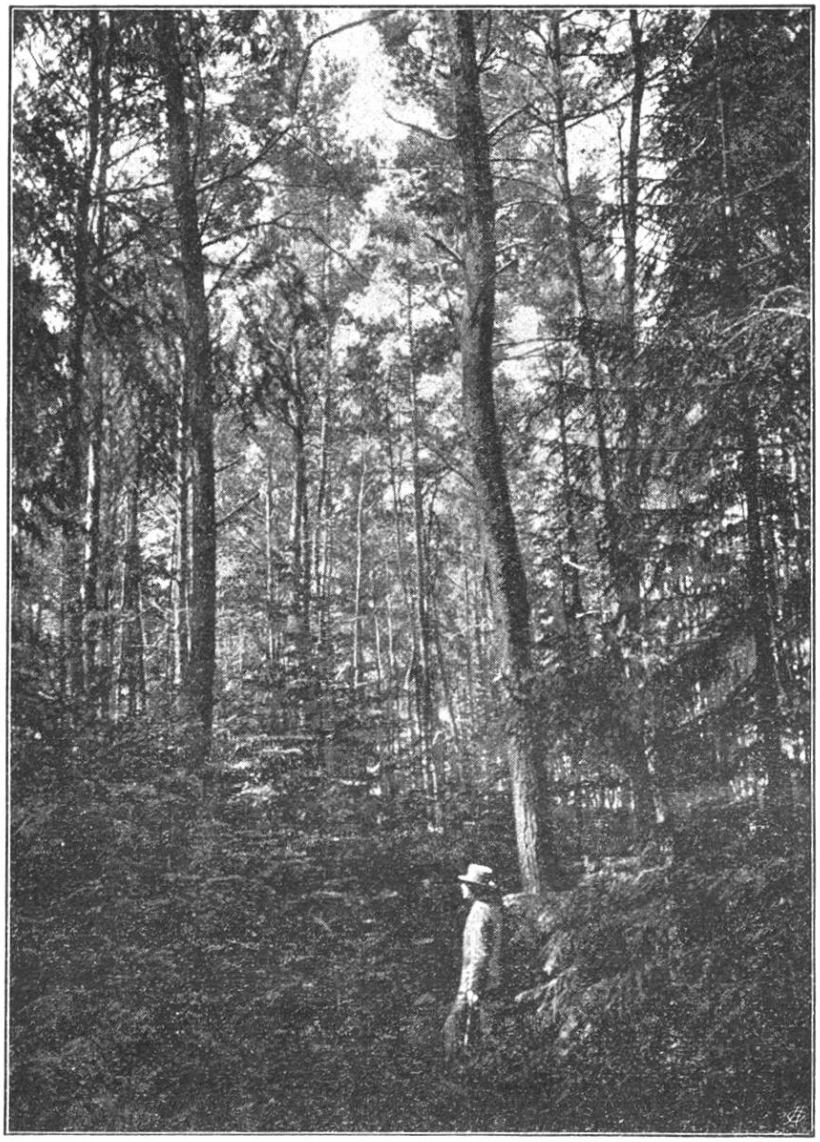


Semis de pins de l'Auvergne à St-Jacques d'Ambur.

par places; le nombre de ces dernières est d'environ 8000 par hectare. Mais la réussite est moins bonne; la même quantité de graines ne donne, en effet, que le tiers environ des brins obtenus par le semis en plein, alors que les frais sont plus élevés et se montent à 64 fr. à l'hectare. Lorsque le sol n'a pas été parcouru depuis un certain temps, il se recouvre d'une végétation buissonnante de genêts, de genévriers, de bruyères, etc., ce qui permet de mettre directement à demeure les essences devant former plus tard le peuplement principal.

Un fait qui mérite d'être signalé, c'est la différence qui existe entre les peuplements de pins suivant la provenance de la graine

ayant été utilisée lors de leur création. A l'origine, ces semences provenaient de la sécherie domaniale établie sous le troisième empire, à Haguenau en Alsace. On ne tarda pas à reconnaître que non seulement les pins obtenus de cette façon, se distinguaient des autres par leur mauvais état de végégation, mais qu'ils souffraient en outre, beaucoup plus des vents, de la neige et du givre. Comme d'un autre côté les pins de la région restaient indemnes, on en vint à l'idée de récolter la graine dans le pays même. Les sujets obtenus de cette façon ont en effet un port bien différent: de même que les pins spontanés, ils ont une couronne beaucoup plus ramassée, les branches ascendantes et les aiguilles plus courtes. Ils sont dès lors mieux adaptés aux conditions locales et peuvent résister aux phénomènes météoriques dont nous venons de parler.



Peuplement artificiée de pins, âgé de 90 ans et sousplanté en sapins blancs.

Ce qui nous prouve une fois de plus, si la chose était encore nécessaire, que la physionomie et les autres qualités propres aux individus d'une espèce donnée, ne dépendent pas en premier lieu de la station et du genre de culture, mais bien des qualités héréditaires que les races différentes ont acquises dans le cours des siècles.

Lorsque, plus tard, à partir de 40—50 ans, les peuplements

de pins commencent à s'éclaircir, la bruyère apparaît de nouveau par places. Il faut alors protéger le sol au moyen d'un sous-bois, pour éviter qu'il ne se détériore. Pour cela on est obligé quelquefois de desserrer prudemment le massif. Les essences qui conviennent le mieux, sont le hêtre et le sapin blanc, nous l'avons dit; l'épicéa n'a pas donné de bons résultats, car il est de bonne heure déjà atteint par la pourriture rouge; aux expositions méridionales, le chêne rouvre et le châtaignier rendent de bons services. Ce dernier est aussi cultivé comme fruitier dans la région de Clermont-Ferrand; il est en outre très apprécié comme arbre forestier, car il fournit à la population des cercles de tonneaux, des échalas et d'autres assortiments semblables.

La sous-plantation se fait au moyen de brins non repiqués de 1 à 3 ans et au nombre de 5000 par hectare. Ce chiffre n'est cependant pas atteint partout, surtout dans les communes qui possèdent des districts considérables à traiter de cette façon. Dans ce cas, les travaux se font en corvée et ils restent souvent en arrière, alors même que l'Etat fournit gratuitement aux intéressés, les brins qui leur sont nécessaires.

On peut se demander quels sont les résultats obtenus par ce genre de culture? A en juger d'après les peuplements traités de cette façon et que nous trouvons aux environs de Clermont-Ferrand, il n'est pas possible de douter un instant du succès final, alors même que la plantation est encore trop récente pour permettre un jugement définitif. Par contre, ailleurs, dans un peuplement âgé d'environ 40 ans, croissant sur le versant sud du Puy-de-Dôme, et obtenu par la plantation en mélange du pin sylvestre, du pin noir, de l'épicéa et du sapin, cette dernière essence accuse le meilleur accroissement; et cela, parce qu'elle profite d'un sol amélioré par la chute des aiguilles et qu'elle prospère à l'abri des tiges qui l'entourent.

Ce fait est encore plus frappant dans la forêt domaniale de la Chartreuse dont il a été question plus haut. Dans un massif pur de pins âgé d'environ 90 ans et obtenu artificiellement, le sapin blanc s'est introduit spontanément, grâce à la graine provenant des arbres voisins. Il a formé ainsi un jeune boisé remarquable par sa perfection et son accroissement vraiment réjouissant, et qui, grâce au développement des pins clairsemés à l'intérieur, justifie pour l'avenir les plus belles espérances.